



Distributeurs : le point sur les règles d'étiquetage des produits

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 22/10/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 19/12/2018

Pour une bonne information du client, vous devez procéder à un étiquetage du produit qui doit être clair et lisible. Cette obligation d'étiquetage des produits, dont le but est la protection du consommateur, vous impose d'obéir à certaines règles. Lesquelles ?

Etiquetage : quelques points communs

Pas de réglementation générale... Par principe, il n'existe pas de réglementation générale vous indiquant comment respecter votre obligation d'étiquetage. Il existe néanmoins des dispositions générales qu'il est nécessaire de respecter afin d'assurer l'objectif d'information de l'étiquetage. Lesquelles ?

1 but = la protection du consommateur...

{ABONNEZ-VOUS}

Etiquetage : des réglementations particulières

Spécification de l'étiquetage. Si l'étiquetage ne fait pas l'objet d'une réglementation générale, certains produits sont très encadrés, jusqu'à leur étiquetage même. Pourquoi ?

Pour informer le consommateur...

{ABONNEZ-VOUS}